

Séance du 13 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le jeudi treize novembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de COLOMBE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Martine JACQUIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: le 07 novembre 2025

PRÉSENTS: *Mme JACQUIN Martine, Maire*

Mme. et Ms: SERRE Patrice, BONNARDON Maurice, adjoints.

Mmes et Ms: DAUPHANT Aude, ERBS Angélique, MARREL Eliane, MARTIN Marylène, MATHURIN Armelle, MITAUT Rachel; BESSON Pierre-Henri, CHARRAT Laurent, GUICHARD Serge, ROBERT-MICHON Flavien.

ABSENTS EXCUSÉS: *Ms. Mmes. VALTAT Roger, GRASSER Sylvie, MARC Emmanuelle, JEANNIARD Luc, RIONDET Jacques.*

ABSENTE : *Mme VAYSSIERE Nora.*

PROCURATIONS : *M. VALTAT Roger à Mme JACQUIN Martine
Mme GRASSER Sylvie à Mme DAUPHANT Aude
Mme MARC Emmanuelle à Mme MARTIN Marylène
M. RIONDET Jacques à M. GUICHARD Serge.*

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : *M. GUICHARD Serge.*

Ordre du jour :

- Réhabilitation thermique du Gymnase et des salles annexes : point sur les travaux
- Aménagement de la place du 12 juillet 1944 : point sur les travaux
- CCBE : délibération sur la modification des statuts.
- Compte rendu des commissions communales.
- Compte rendu des commissions de la CCBE .

- **Questions diverses**
- Retour sur la cérémonie du 11 novembre
- Agence postale
- Téléthon
- Vœux du Maire 2026

Le compte rendu de la séance du 23 octobre 2025 est approuvé à l'unanimité

ETAT CIVIL

Naissance

LIVRIERI Catalya : le 28 octobre à Voiron
DE BELVAL Axel : le 1^{er} novembre à Voiron

Réhabilitation thermique du Gymnase et des salles annexes : point sur les travaux

Patrice SERRE :

Lors de la réunion de chantier de mardi matin seule l'entreprise ISOLEA, qui a pour mission le désamiantage des locaux, était convoquée. Nous sommes déjà en désaccord avec cette société qui n'a pas répondu correctement à l'appel d'offres et qui demande déjà environ 40 000 € supplémentaires, soit environ la moitié du marché signé.

L'architecte et Mme le maire étaient prêt à demander à cette entreprise d'arrêter le chantier.

Après une longue discussion, il a été demandé à l'entreprise de faire parvenir un devis avec seulement les prestations non prévues dans l'appel d'offres.

Aménagement de la place du 12 juillet 1944 : point sur les travaux

Maurice BONNARDON :

L'aménagement est terminé à 99 %, il reste le traçage du parking. La réception des travaux est prévue pour lundi 17 novembre à 11 heures ; les barrières de chantier resteront jusqu'au printemps (le temps que la pelouse pousse) et seront enlevées après 1 ou 2 tontes.

Le passage en fond de parking permet d'accéder au site.

La borne de recharge électrique devrait être mise en service d'ici la fin de l'année.

2025-51-1 : CCBE : Modification des statuts :

Mme le Maire présente au conseil municipal le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes de Bièvre Est :

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 5211-5 et suivants relatifs à l'adoption et à la modification des statuts des établissements publics de coopération intercommunale;

Vu la délibération N° 20251002CC du conseil communautaire de la communauté de communes de Bièvre Est en date du 6 octobre 2025, arrêtant le projet de modification statutaire ; visant à clarifier les statuts de la communauté de communes de Bièvre-Est afin de l'aligner avec les action menées par celle-ci ;

Considérant qu'il appartient aux conseils municipaux des communes membres de se prononcer sur l'approbation de ces statuts dans les conditions de majorité qualifiée prévues par la loi ;

Considérant l'intérêt pour la commune d'adhérer à cette organisation intercommunale et de participer aux compétences exercées à l'échelle intercommunale ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Article 1 : APPROUVE les statuts de la communauté de communes de Bièvre Est tels qu'arrêtés par le conseil communautaire en date du 6 octobre 2025, annexés à la présente délibération.

Article 2 : AUTORISE Madame le Maire à notifier la présente délibération à Monsieur le préfet, ainsi qu'au président de la communauté de communes, et à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Mares : projet de Pic Vert :

Mme le Maire donne lecture d'un projet de l'association « LE PIC VERT » :

« Le Pic Vert est en charge de recenser les mares et points d'eau accueillants ou pouvant accueillir des amphibiens, sur la Communauté de Communes de Bièvre-Est (CCBE).

Dans le cadre de ce projet, une mare a été recensée sur la commune de Colombe. Cette mare est proche d'autres mares qui présentent, elles, des amphibiens.

Afin de créer un réseau d'échange des populations, permettant un brassage génétique nécessaire à la sauvegarde de toutes les espèces, nous proposons à la mairie de Colombe la rénovation de la mare existante, et la création d'une nouvelle mare permettant de créer le lien et réduire la distance à parcourir entre ces mares, dans cette même haie. Cette haie permet le déplacement des espèces amphibies, mais également leur hivernage lorsque les températures redescendent. Elle est relativement large et longue, et permet de rejoindre des mares situées sur la commune du Grand Lemps, en limite de commune avec Colombe.

Ces mares seront sur un terrain communal appartenant à Colombe, sous la référence cadastrale n° ZB 36.

Nous prévoyons les travaux suivants :

- Creuser davantage au même emplacement qu'actuellement
- Avec berges en pentes douces pour éviter les noyades
- Donner davantage accès à la lumière pour éviter l'eutrophisation de la mare : nous couperons quelques branches qui seront utilisées comme hibernaculum (*abris à petite faune*)
- Fournir une nouvelle bâche car l'ancienne est trouée
- Prévoir l'évacuation des déchets, comme la bâche actuelle qui est trouée

La mare qui sera nouvellement créée sera sur un emplacement plus à l'Ouest dans la haie, sur un espace assez dégagé. Les travaux prévus seront les mêmes que la mare existante, et seront réalisés en même temps.

La zone de replat est identifiée, mais peut tout à fait être discutée ensemble sur le terrain si vous le souhaitez.

Nous prévoyons de réaliser les travaux dès que possible, avant la période propice de migration des amphibiens, avec votre accord et en lien avec vos services.

Ces travaux entrent dans le cadre du projet « Trame turquoise », mené par la CCBE et l'agence de l'eau, et seront financièrement pris en charge via ce projet. Ils seront réalisés par l'association Le Pic Vert.

Une convention sera signée entre le Pic Vert et la mairie de Colombe, pour nous permettre de réaliser un suivi régulier des mares et réaliser les entretiens nécessaires à son bon fonctionnement dans le temps. »

Après avoir échangé et afin de pouvoir prendre une décision en toutes connaissances, les membres présents souhaitent que l'association Le Pic Vert puisse assister à la prochaine séance pour répondre à leurs questions.

La demande leur sera donc faite dans ce sens là et la décision sera prise à l'issue de cette rencontre.

Compte rendu des commissions communales. **Commission Finances**

Martine JACQUIN.

La commission « finances » s'est réunie dernièrement pour faire le point sur la consommation des crédits 2025. Il a été constaté qu'en section d'investissement il y a peu de crédits consommés ; principalement dû au fait que les travaux du Gymnase viennent de commencer et que peu de factures ont été payées.

Patrice SERRE

Mardi 4 novembre a eu lieu le premier conseil d'école de cette année scolaire 2025-2026.

Les sujets suivants ont été abordés :

- Vote du règlement intérieur
- Point sur les effectifs : 174 enfants à l'école
- Un exercice incendie et un exercice intrusion ont déjà été réalisés ; tout a bien fonctionné.
- Point sur les budgets alloués à l'école par la mairie et par le sou des écoles, celui-ci ne donnera que 8 000 € cette année au lieu de 10 000 € les années précédentes.
- Aménagement des jeux dans la cour.
- 3 PC ont été remplacés et installés
- Le spectacle de Noël aura lieu le 11 décembre à la salle « La grange » à Le Grand-Lemps, l'école sera scindée en trois groupes distincts ; la collectivité prendra en charge le coût du spectacle et le transport.
- A partir de maintenant le parking attenant à la place du 12 juillet est de nouveau à disposition de tous.

Commissions « Vie Associatives et Fêtes et animations » :

Martine JACQUIN :

Malgré l'indisponibilité du Gymnase et de la Salle Polyvalente, la commission souhaite que la cérémonie des vœux soit maintenue.

Le temps officiel se déroulera donc dans la salle du conseil municipal et le verre de l'amitié sera servi dans la salle communale.

Compte rendu des commissions de la CCBE :

Conseil Communautaire

Martine JACQUIN :

Le Conseil communautaire s'est réuni le 03 novembre et a délibéré sur les points suivants :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

Finances

* Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2026 Budget OM.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Transitions

* Aliénation du lot 2 d'environ 1 507 m² – Extension de la ZA Les Chaumes / Le Grand-Lemps

* Parc d'Activités Bièvre Dauphine 3 (PABD3) - Compensations environnementales - Caducité de la promesse d'ORE (Obligation Réelle Environnementale) et de la convention d'indemnisation de manque à gagner agricole liée

* Attribution d'une subvention à la SAS LA BONNE MICH'E dans le cadre du dispositif d'aide aux investissements des entreprises commerciales, artisanales et de services avec point de vente.

URBANISME INTERCOMMUNAL

* Avenant annuel 2025 n°1 à la convention cadre avec l'Agence d'Urbanisme de Grenoble.

COHÉSION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

* Modification des tarifs "activité cuisine" du centre social culturel d'Ambroise Croizat.

Commission COHÉSION SOCIALE :

Martine JACQUIN :

Concernant l'accueil des enfants : les services emploient beaucoup de jeunes en formation ce qui permet d'augmenter le nombre de places du mercredi.

Les projets futurs pour l'animation au niveau des jeunes ont été évoqués.

Questions diverses

*** Retour sur la cérémonie du 11 novembre**

Beaucoup de personnes ont assisté à la cérémonie qui a été appréciée par tous et où chacun a pu découvrir les travaux d'aménagement de la place terminés depuis peu.

*** Agence postale**

L'employée actuelle est en arrêt de travail et va être remplacée pendant plusieurs semaines. L'agence rouvrira ses portes semaine 48.

*** Téléthon**

A Colombe cette manifestation aura lieu le samedi 6 décembre et les animations suivantes seront proposées :

- * Pesée des filets garnis à domicile.
- * Vente de lasagnes à emporter
- * Randonnées

*** Voeux du Maire 2026**

La cérémonie des vœux est fixée au samedi 10 janvier à 10 h 30 dans la salle du conseil municipal pour le temps officiel et suivie par le pot de l'amitié dans la salle communale.

Divers :

Il est évoqué le projet de créer un espace ou un plaque en mémoire d'André MORESTIN qui a légué l'ensemble de ses biens à la collectivité. La plantation d'un arbre avec une plaque en sa mémoire a reçu de nombreux avis positifs ; il faudra trouver l'emplacement le plus adapté pour concrétiser ce projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30 mn.

| | |
|-----------------------------|---|
| Le Maire Martine JACQUIN | Le secrétaire de séance Serge GUICHARD |
|-----------------------------|---|